

’De bon lieu’. Pierre Coste, James Harris, et la dissémination de l’interprétation shaftesburienne d’Horace

Laurent Jaffro

▶ **To cite this version:**

Laurent Jaffro. ’De bon lieu’. Pierre Coste, James Harris, et la dissémination de l’interprétation shaftesburienne d’Horace. La Lettre clandestine, 2007, 15, pp.45-60. halshs-00174248

HAL Id: halshs-00174248
https://shs.hal.science/halshs-00174248

Submitted on 17 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurent JAFFRO, université Blaise Pascal
Brouillon de l'article paru dans *La lettre clandestine*, 15 (2007), p. 45-60
Laurent.Jaffro@univ-bpclermont.fr

« De bon lieu ». Pierre Coste, James Harris, et la dissémination de l'interprétation shaftesburienne d'Horace

Dans un travail récent, James Dybikowski a révélé la quarantaine de lettres de Pierre Coste (1668-1747) à Shaftesbury (1671-1713), en français, que le Hampshire Record Office conserve au sein du sous-ensemble des *Malmesbury Papers* que sont les *Harris Papers*[1] – jusqu'alors nous connaissions une correspondance très réduite, gardée dans les cartons du Public Record Office de Londres. Dybikowski a reconstitué avec exactitude le contexte dans lequel la conversation du troisième comte et de Coste sur divers sujets d'érudition a eu lieu – en deux moments et sous deux formes, d'abord de vive voix pendant quelques mois, en 1705 (après la mort de Locke), lorsque Shaftesbury héberge à Saint Giles celui qui vient de perdre son job de précepteur auprès du fils de Lady Masham (Damaris Cudworth), puis, à distance, une fois que Coste a trouvé un nouvel emploi chez Edward Clarke, à Chipley (pour longtemps), au moyen d'une correspondance intense entre 1706 et 1707, plus dispersée ensuite, dont il ne reste, pour ce qui concerne les lettres de Shaftesbury à Coste, que celles que conserve le Public Record Office et qui ont été éditées notamment par Rex A. Barrel[2].

Ces nouvelles lettres de Coste se trouvent au milieu d'un ensemble de documents dont une bonne partie concerne l'interprétation d'Horace. Avec Dybikowski, on peut expliquer leur présence dans les papiers de philosophe et grammairien James Harris (1709-1780), neveu de Shaftesbury, par l'intérêt que portait celui-ci aux travaux de son oncle et spécialement à ses manuscrits et ses annotations[3]. Il convient d'ajouter qu'en la circonstance cet intérêt visait spécialement l'interprétation d'Horace que l'oncle avait proposée. Je crois qu'Harris avait le projet de faire quelque chose de ces documents et que, s'ils se trouvent dans les *Harris Papers*, c'est qu'ils ont été empruntés par lui, probablement auprès de son cousin germain le quatrième comte, et ainsi soustraits de l'ensemble des documents de famille qui ont été conservés par les Shaftesbury jusqu'à ce que le septième comte, dans

[1] J. Dybikowski, « Letters from Solitude : Pierre Coste's Correspondence with the Third Earl of Shaftesbury », dans *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e^-XVIII^e^ siècle)*, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häseler, Antony McKenna, Saint-Etienne, PUSE, 2006, p.109-133.

[2] R. A. Barrel, *Shaftesbury and « le Refuge français ». Correspondence*, Lewiston, Edwin Mellen Press, 1989.

[3] J'ajoute que cet intérêt est notamment attesté par le fait que Harris a procuré à John Upton, pour son édition d'Arrien, des notes de Shaftesbury sur Épictète. Voir L. Jaffro, « Les manuscrits de Shaftesbury : typologie et théorie », dans *Lire, copier, écrire. Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIIIe siècle*, dir. E. Décultot, Paris, CNRS éditions, 2003, p. 161-178.

les années 1870, les confie au Public Record Office de Londres. La sélection et l'organisation de ces documents attestent l'existence d'un projet de publication. Cette piste pourrait être confirmée par l'étude de la copie de lettres de Shaftesbury sur Horace, de la main d'Harris, que conserve l'université Monash[4].

Mon but est d'apporter deux compléments à l'étude de Dybikowski. Le premier porte sur l'échange entre Coste et Shaftesbury à propos d'Horace et concerne l'*ethos* philosophique et philologique que Coste manifeste lorsqu'il communique au public, dans ses Remarques de 1710 sur la traduction Tarteron, des éléments qui proviennent de son échange privé avec Shaftesbury. Le second complément est l'inscription de cet échange dans un réseau plus vaste, européen, par lequel cette conversation s'est disséminée.

Le centre caché de l'échange entre Coste et Shaftesbury, d'une part, et, d'autre part, du réseau européen par lequel l'interprétation shaftesburienne d'Horace a été diffusée, est constitué par un manuscrit de quelques pages, la *Pathologia sive Explicatio Affectum Humanorum*, dont on trouve des copies à la fois dans les *Shaftesbury Papers* (Public Record Office de Londres) et dans les *Harris Papers* (Hampshire Record Office, section des *Papers of Anthony Ashley Cooper, 3rd Earl of Shaftesury*). La *Pathologia* est un résumé de la théorie stoïcienne des passions, élaboré principalement à partir des *Tusculanes* de Cicéron, et destiné à permettre la compréhension de certains passages d'Horace. L'hypothèse de Shaftesbury, en effet, est qu'il est difficile de comprendre Horace et en particulier d'apprécier ses allusions et nuances si on n'a pas une idée précise de sa carrière philosophique et notamment de ses épisodes stoïciens. La *Pathologia*, encore inédite, établit une intéressante rétroversion du vocabulaire des passions de l'anglais au latin et du latin au grec. Elle a pu constituer un support de la discussion que Coste et Shaftesbury ont eue à propos de l'interprétation d'Horace.

Selon la lettre de Shaftesbury à Coste du 1er octobre 1706 (vieux style)[5], il convient de distinguer trois périodes dans la carrière philosophique d'Horace. La première période est « la condition originelle, libre et républicaine » (*his original, free, republican state*), durant laquelle Horace a pour patron Brutus et a pour philosophie le stoïcisme des sénateurs et des « vieux républicains » (en qui les « old Whigs » dont Shaftesbury fait partie aiment à voir des prédécesseurs), c'est-à-dire l'intellectualisme moral issu de Socrate. Shaftesbury s'appuie sur la généalogie de la philosophie à laquelle Horace fait allusion dans les *Épîtres*, I, 1, v. 16 *sqq*. D'un côté une tradition issue de Socrate court de Platon et d'Aristote aux philosophes académiciens et stoïciens ; d'un autre côté la tradition issue de Démocrite est poursuivie par les philosophes cyrénaïques et épicuriens. La

[4] L'existence de cette copie est signalée par C. T. Probyn, *The Sociable Enthusiast. The Life and Works of James Harris (1709-1780)*, p. 356 : « Monash University holds the 130-page folio vol. 'MS by 3d Lord Shaftesbury. Letters on Horace & upon other Philosophical Subjects' (*c.* 1737) in Harris's hand ».

[5] Cette lettre est éditée par Rex. A. Barrel, *op. cit*., p. 161-170.

deuxième période voit Horace changer de système et, à la suite des difficultés, des déceptions et des déboires, passer à l'épicurisme et devenir un homme de cour : c'est « la condition débauchée, servile, courtisane » (*his debauched, slavish, courtly state*). Son patron est alors Mécène. Mais *naturam expellas furca* (*Épîtres*, I, 10, v. 24), le naturel stoïcien revient au galop avec la troisième période. C'est « la condition du retour, de la restauration » (*his returning, recovering state*). Shaftesbury appuie son interprétation d'Horace sur une rétroversion du lexique du poète dans le latin et aussi le grec philosophiques, et conjoint révision philologique et reconstruction doctrinale, selon une manière de lire qui le caractérise et qu'on retrouve dans tous ses manuscrits philologiques. L'hypothèse se développe à travers l'établissement d'une « chronologie d'Horace », objet de l'échange oral puis écrit avec Coste, et dont on a les traces dans les *Harris Papers*[6].

La lettre de Shaftesbury est une réponse aux interrogations de Coste, qui lui avait annoncé en juillet 1706 qu'il préparait des Remarques sur Horace. Quatre ans plus tard, en 1710, Coste publie une réédition de la traduction d'Horace par le Père Tarteron[7] et avertit qu'il l'a reproduite avec la « critique de quelques endroits où [il croit] que le P. Tarteron n'a pas rendu assez exactement la pensée de son auteur »[8]. C'est en somme un détournement de traduction, que Coste agrémente d'écrits introductifs (préface et « lettre à un ami particulier ») et surtout de Remarques critiques en bas de page. Ces Remarques, qui sont largement le fruit de l'échange avec Shaftesbury, courent de manière discontinue sur les deux tomes de l'ouvrage. James Dybikowski a très bien reconstitué leur genèse et a souligné leur importance. Je voudrais seulement donner quelques éléments de plus qui permettront de cerner leur caractère et de montrer comment Coste, à travers elle, a su faire état, allusivement, de la source shaftesburienne, selon une stratégie de communication réservée qui est typique du troisième comte.

Coste s'appuie directement sur la chronologie d'Horace que Shaftesbury lui a proposée. Ainsi, à propos du *prœcipue sanus, nisi cum pituita molesta est* qui clôt la première Épître (I, 1, v. 108) – je traduis librement : « il n'y a qu'un dieu qui soit au-dessus du sage, car il est riche, libre, honoré, beau, c'est le roi des rois et, *last but not least*, *il a la santé … sauf quand la pituite le tracasse* » –, Coste souligne l'ironie d'Horace qui, se comptant lui-même au nombre des sages stoïciens, montre les limites de leur austérité et rassure Mécène, qui a peu de sympathie pour cette doctrine, sur sa capacité à prendre ses distances à l'égard du Portique. Coste signale alors sa dette :

---

[6] Hampshire Record Office, 9M73/G265/3, « Chronology of Horace, according to the idea of a letter to Mr Coste, 15 Nov 1706 ».

[7] *Œuvres d'Horace, traduites en françois par le P. Tarteron de la Compagnie de Jésus. 4^e^ édition revue et corrigée. Avec des remarques critiques sur la traduction,* 2 vols, Amsterdam, 1710. À noter que l'ouvrage est dans le catalogue de la bibliothèque de Shaftesbury, conservé au Public Record Office de Londres, sous le titre « Horatius par le P. Tarteron et Pierre Coste, 1710 ».

[8] *Ibid.*, I, p. VI-VII.

> Il reste à savoir d'où vient qu'Horace finit par une raillerie si piquante contre les stoïciens, après avoir défendu leur doctrine, dans toute cette Épître, fort sérieusement, et d'une manière très solide. C'est, je crois, pour faire sa cour à Mecenas. Comme la conduite et les maximes de ce favori d'Auguste étaient directement opposées à une doctrine si pure et si sublime, Horace s'avise enfin, pour ne pas l'effaroucher en heurtant trop ouvertement ses opinions, de plaisanter sur le sage des stoïciens ; et par ce moyen il lui laisse croire qu'au fond il n'était pas fort pénétré des sentiments austères qu'il venait de prêcher d'un ton si ferme et si sérieux. Je ne sais si cette conjecture sera au goût de tout le monde. Pour moi, je la publie avec plaisir, parce qu'elle me paraît très bien fondée, et par cette même raison je suis bien aise de reconnaître qu'elle m'a été communiquée par la personne qui m'a fourni le sujet de la note sur ces mots : *Et mihi res, non me rebus subjungere conor*[9].

Shaftesbury n'est jamais nommé dans les Remarques de Coste, mais est désigné par des descriptions comme celle-là, « la personne qui m'a fourni le sujet de la note », ou comme celle-ci, à propos de ce même passage des *Épîtres*, I, 1, v. 19 :

> « Et je tâche de me mettre plutôt au-dessus des choses que de m'y assujettir. » Si c'est là le sens de ces paroles : *Et mihi res, non me rebus, subjungere conor*, Horace nous débite en cet endroit une maxime fort raisonnable. Et c'est aussi ce qu'on a cru généralement. Car je dois rendre cette justice au P. Tarteron que, s'il se trompe en cette occasion, ce n'est qu'après les plus célèbres commentateurs d'Horace et une infinité d'écrivains qui ont cité ce passage dans le même sens qu'il nous le traduit ici. Mais malgré le grand nombre de suffrages dont son explication est autorisée, j'espère faire voir qu'en effet la maxime d'Horace n'est pas si pure qu'on se l'est imaginé. La découverte est curieuse, et importante. Je la tiens d'une personne qui joint à l'avantage d'une grande naissance une noble passion pour les belles lettres, et dont l'esprit et le savoir ne sont que la moindre partie de son mérite. Ce que je dis là, je le justifierais en un moment, s'il m'était permis de le nommer[10].

La fidélité de Coste à Shaftesbury est double : il admet la dette à son égard, mais sait aussi qu'il doit lui conserver l'anonymat. Shaftesbury est la source cachée, à laquelle on fait allusion, mais en gardant la réserve requise. Cet usage de l'autorité est exactement celui que Shaftesbury recommandait et pratiquait, afin d'éviter les prestiges qui fascinent les hommes de lettres et ne pas tomber, surtout, dans la parade (le *show*) de sagesse. J'insiste sur le fait que Coste ne se contente pas de tirer un profit philologique de l'échange avec Shaftesbury, mais qu'il lui attache aussi un *ethos* qui est proprement shaftesburien. Le « soi économique » (*economical self*) dont parle le manuscrit des *Askêmata*[11], que l'auteur doit maintenir dans ses relations avec le public, est repris par Coste. Bref, le silence de Coste

[9] *Ibid.*, II, p. 252-253.

[10] *Ibid.*, II, p. 238-243

[11] *Exercices*, trad. L. Jaffro, Paris, Aubier, 1993, p. 244.

au sujet du nom de sa source n'est pas connivence, ni scrupule, ni artifice, mais est une manière de respecter la *persona* philosophique que Shaftesbury avait constamment recommandée.

Revenons à la « découverte » au sujet de la première Épître. Elle est présentée dans la Préface comme une des innovations principales de la version Coste de l'édition Tarteron :

> Une remarque qui paraîtra, je crois, toute nouvelle, c'est celle que j'ai fait<e> sur ce vers, *Et mihi res, non me rebus subjungere conor*. Je l'ai proposée de la manière la plus nette et la plus simple qu'il m'a été possible. Elle vient de bon lieu. Et je souhaiterais pour l'amour du public que la personne qui a eu la bonté de me la communiquer voulût prendre la peine de la retoucher et de l'illustrer par plusieurs beaux passages d'Epictète, de Marc Aurèle, etc., qu'il m'a indiqué<s> lui-même. Je n'ai pas voulu faire montre de ces richesses, persuadé qu'il lui serait bien plus aisé qu'à moi de les mettre en œuvre[12].

On remarque ici encore l'*ethos* de la réserve, qui consiste à éviter « la montre »– équivalent exact du *show* de sagesse auquel Socrate, à la différence des sophistes, s'est toujours refusé. Shaftesbury est en ce sens le Socrate de Coste, celui qu'on étudie sans le montrer au dehors, alors même qu'il contribue au bien public – de la même façon, exactement, qu'Horace avait trouvé un appui dans Socrate. Les *Chartæ Socraticæ*, selon *Soliloquy or Advice to an Author* (1710), sont les modèles secrets d'Horace :

> *... Vos Exemplaria Græca*
> *Nocturna versate manu, versate diurna*. (Horace, *Art poétique*, v. 268)
> Et ainsi, comme la poésie et l'art de l'écrivain ressemblent à nombre d'égards à l'art du sculpteur et du peintre, de même ils leur sont plus particulièrement semblables en ceci que leurs brouillons et leurs modèles originaux sont destinés à l'étude et à l'exercice, et non à l'ostentation, pour qu'on les montre de tous côtés ou en expose les copies à la vue du public. Ce sont les bustes anciens, les torses de statues, les morceaux d'anatomie, les ébauches magistralement exécutées, que l'on tient enfermés, comme l'érudition secrète, le mystère, le savoir fondamental de l'art[13].

On peut résumer l'analogie des situations en disant que Coste a, lui aussi, ses *Chartæ Shaftesburianæ*.

La découverte ne consiste pas tant à substituer au *submittere* du Père Tarteron et de la tradition un *subjungere* qu'à associer à cette substitution une révision doctrinale, puisqu'elle est justifiée par une interprétation selon laquelle, dans cette période de sa carrière philosophique, Horace n'est pas stoïcien, mais plutôt épicurien. Comme l'explique Coste,

> on trouve *subjungere* dans tous les manuscrits, et dans les éditions de Lambin, de Cruquius, et de Torrentius, comme aussi dans l'édition de Cambridge de 1701 et dans l'Horace de Rutgersius que M. Burman a publié à Utrecht en 1699. Selon toutes les apparences, c'est le mot qu'Horace avait employé, et *submittere* ayant été mis à la marge pour servir d'explication à

[12] Pierre Coste, in *Œuvres d'Horace*, *op. cit.*, I, p. XXXV.

[13] Shaftesbury, *Soliloque*, trad. D. Lories, Paris, L'Herne, 1994, p. 106.

> *subjungere*, il est passé, avec le temps, de la marge dans le texte. Mais qu'on lise *submittere* ou *subjungere* ce passage aura toujours le même sens[14].

L'enjeu est plutôt de savoir si le passage est une allusion, comme le pensent les commentateurs, à la liberté stoïcienne, c'est-à-dire au contrôle des passions, ou bien si, comme le suggère l'hypothèse chronologique de Shaftesbury, il ne s'agit pas, au contraire, de la doctrine d'Aristippe et de la nécessité de soumettre les choses aux désirs : non pas « s'accommoder au cours des choses », à la manière stoïcienne, mais « faire que les choses contribuent à satisfaire ses désirs », à la manière cyrénaïque. Dans ce cas, loin de radoter – puisqu'il vient de rappeler son attachement à l'austère idéal stoïcien –, Horace signale son balancement entre les deux sectes, celle du plaisir et celle de la « vertu rigide ». Je cite Coste un peu longuement :

> Pour venir au passage en question, il semble qu'il ne faut que considérer avec un peu d'application les trois ou quatre vers qui précèdent, pour être convaincu qu'Horace ne prétend pas prêcher une morale bien épurée quand il dit : *Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.* Il venait de déclarer que désormais il ne voulait s'appliquer qu'à la recherche de ce qui est vrai et honnête, et que sans se dévouer aux principes d'une certaine secte, il était entraîné tantôt dans un parti, et tantôt dans un autre. Après quoi il ajoute :
> *Nunc agilis fio, et mersor civilibus undis,*
> *Virtutis veræ custos, rigidusque satelles :*
> *Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor,*
> *Et mihi res, non me rebus, subjungere conor.*
> Si par ce dernier vers Horace voulait nous apprendre, comme a cru le P. Tarteron et la foule des interprètes, qu'il se met plutôt au-dessus des choses que s'y assujettir, ou, pour m'exprimer en d'autres termes, qu'au lieu de se laisser maîtriser par ses passions, il tâche de les réduire à de justes bornes, et de ne pas se rendre esclave des objets qui sont capables de les irriter, il ne ferait que répéter ce qu'il venait de dire, qu'il était *Virtutis veræ custos, rigidusque satelles*, partisan zélé de la vertu. Mais il n'est pas possible qu'un écrivain si judicieux se soit oublié jusqu'à ce point-là. Il est visible qu'il a prétendu mettre de l'opposition entre ce qu'il fait lors qu'il s'attache aux dogmes d'Aristippe, et entre <*sic*> la manière dont il se conduit lorsqu'engagé dans le commerce du monde il fait profession ouverte de la vertu la plus sévère. Tantôt, dit-il, je me consacre tout entier à la vertu ; et tantôt je me rengage dans la doctrine d'Aristippe, etc. L'opposition est palpable ; et qu'Horace a pris soin de la marquer encore plus expressément en disant qu'il se rengage dans le parti d'Aristippe *furtim*, à la dérobée. Ce petit mot, que le P. Tarteron a été forcé d'adoucir dans sa traduction, prouve nettement que la chose ne faisait pas honneur à Horace, et qu'il était bien aise d'en cacher la connaissance au public, ce qu'on ne saurait appliquer à la vertu, pour qui les plus grands scélérats ont toujours témoigné de l'estime, quelque violente qu'ait été l'inclination qui les ait entraînés dans le parti contraire. Et par conséquent la conduite qu'Horace se proposait de tenir lorsqu'il embrassait, *à la dérobée*, la doctrine d'Aristippe, était différente de celle que prescrit une vertu rigide. Or il faut admettre la conséquence, ou dire qu'Horace radotait quand il écrivait cette Epître : il n'y a point de milieu. Mais qu'entend-il par *conari res sibi, et non se rebus subjungere* ? N'être pas si fort content de sa condition qu'on n'aspire à quelque chose de

[14] Pierre Coste, in *Œuvres d'Horace*, *op. cit.*, II, p. 238.

> meilleur, ne pas s'accommoder purement et franchement de l'état où Dieu nous a placés, mais travailler à se mettre dans des circonstances plus avantageuses ; et, pour en venir là, perdre, s'il est nécessaire, un peu de la vertu, ramper devant les Grands, les flatter, leur faire lâchement sa cour. C'est là, dis-je, l'état où se trouvait Horace, lorsque renonçant aux maximes d'une vertu rigide, il donnait secrètement dans la doctrine d'Aristippe. Mais, dira-t-on, était-ce donc là ce que prêchait Aristippe ? Il n'y a pas lieu d'en douter. Horace nous l'assure positivement et la conduite d'Aristippe le prouve d'une manière incontestable. Si nous en croyons Horace (Epître XVII, v. 23) :
> *Omnis Aristippum decuit color, et status, et res,*
> c'est-à-dire qu'Aristippe se faisait à tout, et qu'il s'accommodait de toute sorte d'état, et que tout lui convenait :
> *Tentantem majora, fere præsentibus æquum.*
> « Mais que dans le fond il n'était pas si content de sa condition présente, qu'il ne tâchât de parvenir à quelque chose de meilleur. » Il est aisé de s'apercevoir que ce dernier vers est exactement parallèle à celui qui fait le sujet de cette remarque. Dans l'un on nous dit qu'Aristippe, content à peu près de l'état où il se trouve, tente de s'élever à un meilleur poste, et dans l'autre, qu'Horace, à l'imitation d'Aristippe, tâche non s'accommoder au cours des choses, mais de faire que les choses contribuent à satisfaire ses désirs. C'est visiblement la même pensée, exprimée en termes un peu différents.

Ici Coste suit de très près l'interprétation shaftesburienne. Pour son inspirateur, l'opposition qu'a vécue Horace entre les deux traditions de la philosophie, la socratico-stoïcienne et la cyrénaïco-épicurienne, n'est pas seulement doctrinale. Dans le contexte romain, elle est aussi politique et institutionnelle, et correspond à la bipolarité du Sénat et de la Cour. Il est certain que Shaftesbury lui-même, dont l'engagement politique, bien qu'à éclipses, fut réel, voyait dans ses hésitations propres, ou dans celles du cercle *whig* auquel il appartenait, quelque chose d'assez analogue aux revirements d'Horace. Dans la même note, un peu plus loin, Coste rattache cette lecture du *Et mihi res, non me rebus, subjungere conor* à l'hypothèse de la chronologie d'Horace et reconnaît sa dette à l'égard de sa source :

> Mais est-il vrai qu'Horace soit effectivement tombé dans cette faiblesse que nous venons de reprocher à Aristippe, et qu'au lieu de se contenter de son état, et de s'accommoder franchement au cours des choses, il ait tâché de faire que les choses s'accommodassent avec ses passions, et servissent à l'assouvissement de ses désirs ? Rien n'est plus certain. Il nous l'apprend lui-même dans son Epître XV, où il se compare à Menius, fameux débauché.
> <...>
> Il me serait fort aisé de prouver par plusieurs autres passages d'Horace qu'effectivement il a été quelque temps dans cette disposition d'esprit. Du reste, pour pouvoir marquer distinctement le temps auquel Horace a donné dans ces maximes relâchées, il faudrait distinguer sa vie en différents <*sic*> périodes ; car sa morale a varié selon certaines circonstances remarquables où il s'est trouvé. L'examen de ces différents périodes nous engagerait, à mon avis, dans des recherches assez curieuses, et qui contribueraient peut-être plus à l'intelligence des écrits d'Horace que la plupart des commentaires qu'on a fait jusqu'ici pour les éclaircir. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer

> dans cette discussion. Et, à parler sincèrement, je crois que la même personne qui m'a communiqué l'explication que je viens de proposer est le seul qui pût bien démêler tous les différents périodes qu'il a le premier aperçu<s> dans la vie de notre poète[15].

L'autorité de Shaftesbury est de celles dont on ne doit pas abuser, mais qu'on fait miroiter allusivement. L'aristocrate anglais est « le seul », « le premier », à avoir porté cette interprétation et à être capable de la présenter adéquatement. C'est dans une note marginale du manuscrit de la *Pathologia* que Shaftesbury a introduit la lecture sur laquelle Coste s'appuie[16]. Puis elle a été au centre de leurs discussions. Il me semble que cette liaison de la remarque de Coste à sa source anglaise est typique de l'exercice négligent – en fait artiste – et discret de l'autorité qui était l'obsession de Shaftesbury ; mais c'est aussi un cas exemplaire pour les historiens de la littérature clandestine, puisque l'intrication de l'imprimé (le détournement de l'édition Tarteron) et du manuscrit (il s'agit de la correspondance ou des notes de Shaftesbury sur Horace, et particulièrement de la *Pathologia*) est ici profonde et parfaitement concertée.

Cette remarque me conduit au second complément que je souhaite apporter à l'analyse de J. Dybikowski. La rencontre entre Shaftesbury et Coste ne s'est pas seulement traduite par la correspondance qui a été tout récemment découverte, et par l'édition pirate (à l'égard de Tarteron) qu'est l'Horace de Coste, mais a eu des répercussions qui, si elles sont restées discrètes, ont été cependant européennes. Je propose, de manière hypothétique, de reconstituer ce réseau.

Épisode A, oral et manuscrit :

Rédaction de notes sur Horace et de la *Pathologia* par Shaftesbury en 1706.

Conversation de 1705 et correspondance à partir de 1706 entre Coste et Shaftesbury à propos d'Horace.

Copie du manuscrit de la *Pathologia* et de lettres de Shaftesbury à Coste par un *amanuensis*[17].

Épisode B, manuscrit, à partir de A :

---

[15] *Ibid.*, p. 238-243.

[16] Public Record Office, 30/24/26/7/81 : « Disce & conare *Liber et erectus responsare Fortunæ superbæ*, illique te aptare (ut Epist. 1. vers. 68 & 69. non enim *optat* sed *aptat* legendum est ex M.S.s & Libris excusis optimis). Disce & *conare* ex Philosophiâ hâc *agili* & *civili* (non inerti & molli qualis illa Cyrenaica vel Epicurea) *Te rebus, non Tibi Res subjugere*. Ibid. Vers. 16 & 19. *subjungere,* non *submittere*. Sic enim omnes omnium Codices & meliores excusi. Huic Epistolæ plane contraria est Epistola 17a ad Scævam. Ibi enim Horatius totus est Cyrenaicus, & Aulicus: hîc vero *senescens* (vers. 4 & 8) et *expertus* (Epist. 18, v. 87) aliam Philosophiam, aliam Vitam amplectitur. »

[17] Ces manuscrits sont conservés au Public Record Office de Londres (copie autographe de la *Pathologia*, lettres de Shaftesbury à Coste et une demi-douzaine de lettres de Coste à Shaftesbury) et au Hampshire Record Office à Winchester (une quarantaine de lettres de Coste à Shaftesbury, copie allographe de la *Pathologia*, chronologie d'Horace, etc.).

Insertion par James Harris de notes qui organisent les matériaux shaftesburiens en vue d'une publication (HRO). Harris a intercalé dans les papiers de son oncle des indications qui manifestent un projet de publication.

Copie par James Harris d'extraits des textes de Shaftesbury sur Horace, conservée par l'université Monash. La date probable se situe autour de 1737 selon Probyn.

Épisode C, imprimé, à partir de A :

Remarques de Coste sur la traduction Tarteron en 1710.

Épisode D, imprimé, à partir de A :

Pour rédiger certains passages des *Characteristics*, Shaftesbury puise dans ses notes sur Horace et, particulièrement avec les *Miscellaneous Reflections* de 1711 (*Miscellany*, IV, 1), dans la *Pathologia.*

Épisode E, imprimé, à partir de D :

George Turnbull publie en 1740 des extraits des *Characteristics* relatifs à Horace, sous le titre de « A Character of Augustus, Maecenas and Horace ; with some Reflections on the Works of Horace, by the Earl of Shaftesbury », dans *Three Dissertations : One on the Characters of Augustus, Horace and Agrippa... by the Abbé de Vertot*[18].

Épisode F, imprimé, à partir de D :

Wieland s'appuie sur l'interprétation shaftesburienne d'Horace, à partir des *Characteristics*, en particulier pour la traduction des *Épîtres* qu'il publie en 1782[19]. Je signale ici un exemple de diffusion, sans exclure qu'il y en ait eu d'autres, dont je n'ai pas connaissance.

Épisode G, imprimé, à partir de A et peut-être de B :

Édition de certaines notes de Shaftesbury sur Horace dans la *Biographia Britannica*, 2e édition, vol. 4, 1789[20].

---

[18] Cette œuvre figure parfois au nom de Vertot dans les catalogues. Son titre complet : *Three dissertations; one on the characters of Augustus, Horace and Agrippa, with a comparison between his two ministers Agrippa and Mœcenas, by the Abbe de Vertot. To which is added, Some reflections on the characters of Augustus, Mœcenas and Horace, and on the works of Horace, by the Earl of Shaftsbury. With a print from an ancient painting, representing Augustus, Agrippa, Mœcenas and Horace. Another, On the gallery of Verres, by the Abbe Fraquier, in which many excellent pieces of ancient statuary, sculpture and painting are described. A third, On the nature, origin and use of masks, in theatrical representations among the ancients, by Mr. Boindin. With print from a fine antique bas-relief, lately discover'd at Rome, representing ancient actors in their masks, with a musician playing on the double tibia.*

[19] Sur la réception de Shaftesbury chez Wieland, l'ouvrage de Charles Elson, *Wieland and Shaftesbury*, New York, Columbia University Press, 1913, reste pertinent.

[20] Je reprends cette information de l'article de J. Dybikowski : « What Coste was hoping for is suggested in Shaftesbury's detailed notes on Horace transcribed by G. J. Huntingford and published in *Biographia*

Cette succession d'épisodes comprend trois séries : une causalité de la conversation au manuscrit et inversement (A) ; une causalité du manuscrit au manuscrit et à l'imprimé (dont les effets sont B, C, D, G) ; une causalité de l'imprimé à l'imprimé (dont les effets sont E, F). Pour ce qui concerne le passage du manuscrit à l'imprimé ou à d'autres copies manuscrites, les principaux vecteurs sont Pierre Coste (de A à C) et James Harris (de A à B). En réalité, derrière James Harris, le quatrième comte de Shaftesbury, son cousin germain, joue un rôle discret, mais important. Comme on l'a dit, c'est bien le fils de Shaftesbury qui a communiqué à Harris les papiers de son oncle ; il faut ajouter que, plus généralement, le quatrième comte a fait circuler certaines parties des papiers de la famille. Il a favorisé la publication d'une biographie du troisième comte (celle qui, rédigée par Harris et assortie d'extraits de Shaftesbury, paraît en 1739 dans le 9e tome de l'adaptation et actualisation du dictionnaire de Bayle qu'est le *General Dictionary* de Thomas Birch[21]) et aussi la rédaction d'une biographie du premier comte, le grand-père du philosophe (commandée à Benjamin Martyn, elle ne donna pas lieu à publication et fut reprise ultérieurement par Kippis et d'autres curieux[22]). Or ces deux réalisations ont supposé un accès, peut-être partiel, mais direct des rédacteurs aux papiers de la famille – cet accès ne pouvait être autorisé que par le quatrième comte.

Cette diffusion en réseau de l'interprétation shaftesburienne d'Horace mériterait d'être explorée pour elle-même. L'esquisse qui en est donnée ici reste partiellement conjecturale. Mon objet immédiat est de replacer l'échange entre Coste et Shaftesbury dans un contexte plus large et d'apporter des réponses à deux questions :

1 / Horace est-il seulement un sujet de conversation parmi d'autres, pas seulement pour Shaftesbury et Coste, mais pour celui qui s'est efforcé de recueillir et de transmettre leur échange, James Harris ? Qu'il s'agisse de Coste autour de 1706, ou même de Harris à la fin des années 1730, il est manifeste qu'un projet éditorial horacien explique leur intérêt pour l'interprétation shaftesburienne. Il est important de rappeler que Harris a sélectionné parmi les papiers de son oncle ce qui pouvait l'intéresser précisément à cet égard. Son projet n'a pas abouti et il est difficile de déterminer s'il s'agissait pour lui de publier les notes de son oncle ou bien de produire un ouvrage de son cru sur Horace. Il conviendrait, pour avancer, d'étudier la copie en possession de l'université Monash, et de la confronter aux notes intercalaires, de la main de Harris, dans les documents du Hampshire Record Office.

Britannica, 2nd edn, revised and enlarged by Andrew Kippis (5 vols., London, 1778-95), IV, 288*-298*, esp. 293*-294*. »

[21] *A General Dictionary, Historical and Critical : In Which a New and Accurate Translation of that of the Celebrated Mr. Bayle is Included*, éd. J. P. Bernard, T. Birch, J. Lockman, *et alii*, vol. 9, Londres, 1739.

[22] Voir la préface de *The Life of the First Earl of Shaftesbury, from Original Documents in the Possession of the Family*, éd. G. Wingrove Cooke, Londres, 1836. Cette édition reprend les travaux biographiques de Martyn et de Kippis.

2 / S'agissant de l'échange entre Coste et Shaftesbury, avons-nous affaire à une correspondance privée qui aurait été sans effet public, et qui ne referait surface qu'aujourd'hui, à la faveur de l'inventaire récent des *Malmesbury Papers* du Hampshire Record Office ? Non, comme on l'a vu, cet échange a connu au 18e siècle un déploiement discret, mais réel et étendu.

Quelles leçons pouvons-nous en tirer pour la compréhension des échanges clandestins – le terme désigne ici un régime spécial de circulation des manuscrits et des imprimés – dans le contexte franco-britannique ?

Le premier point concerne la copie manuscrite. Les historiens qui se penchent sur les manuscrits de Shaftesbury sont habitués à des usages très limités et très déterminés de la copie manuscrite, fort différents des usages en vigueur dans la littérature clandestine. Dans la conception aristocratique de l'écriture et de la lecture qui est propre à Shaftesbury[23], il y a deux principaux usages de la copie manuscrite : 1. La mise au propre, autographe ou allographe, pour une circulation restreinte ou pour l'imprimeur. 2. L'assimilation de la pensée d'autrui, en particulier des Anciens, par le moyen, notamment, du *commonplace book*. Ce dernier usage peut donner lieu à une autocopie lorsqu'il s'agit de mieux inscrire dans la mémoire de l'auteur ses propres notations. Cette pratique particulière de la copie, dans la situation aristocratique, si elle est reprise par Coste et par Harris, reste cependant très éloignée, je crois, de l'usage de la copie comme vecteur de diffusion que les historiens de la littérature clandestine connaissent bien.

Le second point touche les relations entre une rencontre et un système. La rencontre entre Coste et Shaftesbury a eu des effets, non seulement sur Coste, Harris, et ceux qui ont pu les lire, mais également sur Shaftesbury lui-même. L'enjeu de l'interprétation d'Horace n'est pas que philologique. Il est aussi philosophique et biographique et regarde directement la compréhension de la doctrine stoïcienne sur laquelle Shaftesbury s'appuie dans les *Characteristics*. Comme le montre la reprise de la *Pathologia* dans les *Mélanges*, IV, 1, en 1711, Shaftesbury a su tirer profit de l'échange avec Coste pour comprendre et renforcer la cohérence de sa propre carrière philosophique à partir de la position de l'intellectualisme socratico-stoïcien. L'objet de ce passage des *Miscellaneous Reflections* est de montrer que la publication prématurée de l'*Inquiry Concerning Virtue* en 1699, qui a valu à Shaftesbury une réputation de libertin, ne doit pas cacher que l'auteur est animé d'une piété stoïcienne, plus sensible sans doute dans ses ouvrages ultérieurs. Dans ces quelques pages qui ouvrent le quatrième Mélange, Shaftesbury retraduit en anglais des morceaux de sa *Pathologia* pour signifier au lecteur que la diversité de ses publications renvoie à une unique et orthodoxe doctrine de l'identité ou de l'« égoïté », fondamentalement stoïcienne. En somme, il y a une profonde homologie entre la thèse herméneutique de Shaftesbury à propos d'Horace – à savoir l'idée des trois périodes, d'un

[23] Je me permets de renvoyer, sur ce point, à l'étude : « Shaftesbury et les deux écritures de la philosophie », *Cahiers philosophiques*, 89 (2001), p. 49-65.

éloignement et d'un retour du stoïcisme – et la reconstitution qu'il donne en 1711 de sa propre carrière philosophique. En ce sens, l'échange avec Coste et la rédaction de la *Pathologia* qui en est contemporaine ont été cruciaux pour l'autocompréhension de Shaftesbury.

Cette histoire à rebonds nous enseigne enfin que la communauté entre les textes n'est pas simplement une intertextualité involontaire, voire inconsciente, mais qu'elle est aussi, souvent sans doute, la diffusion maîtrisée d'une connaissance véritable. Sans l'échange entre Coste et Shaftesbury, un élément d'érudition – que dis-je, un élément de compréhension de l'œuvre d'Horace – aurait manqué. Il aurait manqué à Shaftesbury, à Coste, à Harris, à Turnbull, à d'autres encore, à nous aussi. Certes, les spécialistes d'Horace l'auront sans doute trouvé par eux-mêmes. Mais, indépendamment de la tradition à éclipses qui l'a porté, cet élément de compréhension de l'œuvre d'Horace risque d'être dépourvu d'une dimension qui caractérise l'humanisme dans lequel les protagonistes de cette affaire s'inscrivaient encore : il était pour Shaftesbury, pour Coste ou pour Harris, un moyen, surtout, de la compréhension de soi.